

***La couverture médiatique des accommodements raisonnables dans la presse écrite québécoise.
Vérification de l'hypothèse du tsunami médiatique***

Thierry Giasson, Colette Brin et Marie-Michèle Sauvageau
Groupe de recherche en communication politique
Département d'information et de communication, Université Laval

Communication présentée dans le cadre du congrès conjoint de *l'American Council for Québec Studies* et de *l'Association for Canadian Studies in the United States*

Québec, le 13 novembre 2008

Notre communication présente les résultats d'une analyse du traitement médiatique réservé par la presse écrite quotidienne au débat sur l'enjeu des accommodements raisonnables et de la gestion de la diversité culturelle qui a secoué le Québec de mars 2006 à mai 2008¹. Nos données démontrent que les médias ont accordé, sur une courte période de douze mois, une couverture médiatique très intensive à une série de cas d'accommodements juridiques ou d'ajustements administratifs envers des citoyens québécois issus de l'immigration dans la grande région de Montréal. Ces décisions d'accommodement répondaient principalement à des litiges opposant certains aspects de la pratique religieuse de requérants et l'obtention de services dans l'administration publique et parapublique (éducation, santé) québécoise. Ce faisant, les médias ont mis la question des accommodements raisonnables à l'ordre du jour public et ont attiré l'attention de la population sur une réalité émergente : la gestion de l'immigration et de la diversité culturelle au Québec. Cette prise de conscience collective s'est ensuite traduite par une préoccupation marquée des Québécois pour la situation et la montée d'un certain malaise envers les membres des communautés immigrantes, comme l'ont indiqué plus d'une trentaine d'études d'opinion réalisées pendant la crise (Girard, 2008). Des portraits de cas particuliers et isolés d'accommodements largement médiatisés, la population aurait perçu une tendance généralisée des administrateurs publics à accorder des privilèges et des traitements particuliers à un nombre croissant d'individus et de groupes sur la base de leur appartenance religieuse ou ethnique. Une tendance interprétée comme une menace à l'identité, aux valeurs et aux principes de la majorité francophone québécoise.

Les bases d'un grand débat sociétal étaient ainsi jetées. Il opposerait d'un côté, les défenseurs de la primauté du modèle social majoritaire québécois francophone laïc et de l'autre, des néo-Québécois issus de l'immigration demandant certains accommodements facilitant l'exercice de leur foi, un droit protégé par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. En février 2007, en réponse à certains propos xénophobes se faisant insistants dans l'espace public, le gouvernement du Québec a créé un forum officiel permettant à ce débat d'avoir lieu ailleurs que dans les médias et les sondages d'opinion. De septembre à décembre 2007, la *Commission de*

¹ Les auteurs remercient Cynthia Darisse et Christelle Paré pour leur précieuse contribution au travail d'analyse de contenu du corpus.

consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, mieux connue sous le vocable de Commission Bouchard-Taylor en référence aux noms de ses deux coprésidents Gérard Bouchard et Charles Taylor, a sillonné le Québec afin de permettre aux citoyens de toutes origines et obédiences de s'exprimer à la fois sur les cas précis d'accommodements présentés dans médias et plus largement sur l'enjeu de gestion de la diversité religieuse et culturelle. En mai 2008, la Commission a présenté le rapport de ses travaux. Sa principale conclusion indiquait que si les fondements de la vie collective au Québec n'étaient pas menacés, la province avait néanmoins connu une «crise des perceptions» entre la réalité des accommodements consentis au Québec et la couverture «exceptionnellement intensive», souvent parcellaire et parfois même erronée qu'ont accordé les médias à certains de ces cas sur une très courte période (Bouchard et Taylor, 2008 : 13-23).

Notre analyse s'intéresse précisément à cette très courte période de couverture médiatique intensive réservée à la question des accommodements raisonnables et à la gestion de la diversité au Québec. Une période de douze mois où le concept d'accommodement raisonnable est entré dans le vocabulaire des Québécois. Une période marquée par la controverse, l'incompréhension et l'inquiétude de la majorité face au changement social. Les conclusions du rapport de la Commission Bouchard-Taylor semblent indiquer que les médias ont d'une certaine façon alimenté cette controverse. Toutefois, le rapport est plutôt discret sur les caractéristiques de la couverture médiatique ayant contribué à la «crise des perceptions». Nous avons tenté d'identifier et de comprendre les particularités du travail journalistique qui ont généré et stimulé la «crise» des accommodements raisonnables.

En nous inspirant du modèle de Peter Vasterman (2005a) sur le *media-hype* ou de l'amplification médiatique, nous posons que la couverture qu'ont réservée les médias québécois à la question de la gestion de la diversité au Québec relève du tsunami médiatique, d'une déferlante incomparable en étendue et en intensité qui a secoué la population québécoise en deux phases distinctes et successives. Ce type de couverture dévastatrice est très rare et génère ainsi lorsqu'elle se manifeste de très forts effets de conditionnement de l'opinion publique.

De la diversité en Occident

L'augmentation croissante de l'immigration au sein des sociétés occidentales post-industrielles confronte quotidiennement leurs citoyens à une nouvelle diversité culturelle, religieuse, linguistique et politique. À l'instar de l'Australie et des États-Unis, le Canada est reconnu internationalement comme un pays ouvert à l'immigration. On y observe annuellement une hausse constante du nombre de naturalisation de nouveaux arrivants: 99 351 résidents permanents issus de l'immigration en 1986, 226 071 en 1996 et 251 649 en 2006 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2008).

Dans un article publié en 2007, et qui soulève depuis la controverse, le politologue américain Robert Putnam avance qu'il existe des conséquences négatives à cette augmentation de la diversité sur le fonctionnement des sociétés d'accueil. Poussant encore plus loin sa thèse du déclin du capital social dans les sociétés occidentales, Putnam soutient que l'augmentation des seuils d'immigration et la diversité ethnique posent maintenant un défi à la stabilité de la solidarité sociale au sein des sociétés d'accueil. Depuis 1995, le chercheur maintient que les démocraties post-industrielles, et tout particulièrement les États-Unis, vivent un déclin du capital social au sein des réseaux sociaux, civiques, associatifs et politiques. Selon Putnam, ces réseaux sont d'une importance capitale pour les citoyens puisqu'ils servent de lieu de délibération et de représentation des intérêts. Putnam croit que l'augmentation de la diversité au sein de la société américaine amène les gens à court et à moyen terme à s'isoler et à s'exclure de ces réseaux. À long terme toutefois, Putnam est d'avis que les sociétés qui intégreront leurs immigrants pourront créer de nouvelles formes de solidarité sociale, basées sur la multiplicité d'identités que chaque membre apportera au groupe social. «Thus, the central challenge for modern, diversifying societies is to create a new, broader sense of "we"» (Putnam, 2007 : 139).

Les effets négatifs à court et à moyen terme de l'augmentation de la diversité ethnique dans la société américaine ont également été étudiés par Williamson (2007). La chercheuse s'est intéressée à l'impact sur les relations communautaires de l'arrivée massive d'immigrants dans de nouvelles régions d'accueil d'immigrants, généralement des agglomérations urbaines de plus petite taille que celles qui reçoivent habituellement la grande majorité des nouveaux arrivants. Son étude des immigrants mexicains dans la communauté de Yakima (État de Washington) l'a

amenée à conclure que l'intégration locale des nouveaux arrivants dépendait directement de l'importance des changements démographiques au sein de la communauté d'accueil. Ainsi, parce que le nombre de nouveaux arrivants d'origine mexicaine demeure très important à Yakima, les «locaux» gardent la perception que tous les citoyens d'origine mexicaine sont étrangers à eux et ce, même si plusieurs citoyens d'origine mexicaine installés depuis longtemps sont très impliqués au sein de la communauté.

Au Québec, les difficultés liées à l'augmentation de la diversité ont pris la forme de ce vaste débat public autour de la question des «accommodements raisonnables». L'accommodement raisonnable a été défini par la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* comme étant un «arrangement qui relève de la sphère juridique, plus précisément de la jurisprudence; il vise à assouplir l'application d'une norme en faveur d'une personne menacée de discrimination en raison de particularités individuelles protégées par la loi» (*Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, 2007 : En ligne). Pour Potvin et ses collègues (2008), l'influence des médias dans l'éclosion du débat sur les accommodements raisonnables au Québec est indéniable. Dans une étude préparée pour la Commission, l'équipe a réalisé une analyse du contenu du traitement médiatique sur les accommodements raisonnables dans cinq journaux québécois entre mars 2006 et avril 2007, en portant une attention spécifique aux mécanismes discursifs de type racisant véhiculés dans la couverture (la dichotomie négative; l'infériorisation; la généralisation; la victimisation; le catastrophisme; la diabolisation; la légitimation politique; le désir d'expulser l'autre ou le refus du rapport social) (Potvin, 2008 : 32). «À la lumière des ces mécanismes discursifs, souvent implicites ou même inconscients, il y a «*dérapiage*» lorsqu'un discours contient un ou plusieurs de ces mécanismes, qu'ils soient explicites ou implicites.» (Potvin, 2008 : 34). Les conclusions de l'analyse démontrent que les médias ont participé à la production de débats sur la notion des accommodements raisonnables. Les médias ont contribué à mettre ce sujet à l'ordre du jour. «L'analyse démontre aussi que plusieurs grands médias ont abordé la question des accommodements sous l'angle d'une polarisation entre les groupes minoritaires et majoritaire (cadre conflictuel), laissant supposer que certaines minorités poseraient problèmes ou menaceraient le «Nous» québécois, interpellant ainsi fréquemment les lecteurs du groupe majoritaire à travers une lecture victimisante des «événements»» (Potvin, 2008 : 213).

Bien qu'elle apporte un nouvel éclairage sur le discours public de la «crise» des accommodements raisonnables, l'analyse de Potvin n'étudie pas en profondeur le processus médiatique qui a pu mener à une telle éclosion du débat. L'exercice est essentiellement descriptif et normatif. Bien qu'elle fasse état des théories sur l'*agenda-setting*, sur le *priming* et sur le *framing*, l'étude ne s'arrime à aucun cadre théorique. Or, certains auteurs se sont intéressés à la question de la couverture massive d'évènements par les médias, ce que certains ont appelé les «vagues médiatiques» (*media waves*). Dans une situation qui se rapproche de celle qu'a connue le Québec, Brosius et Eps (1995) se sont intéressés aux débats publics médiatiques ayant eu cours en Allemagne à la suite de l'arrivée massive d'étrangers et de chercheurs d'asile au début des années 1990. Les débats publics ont porté massivement sur l'occurrence de nombreux crimes xénophobes violents. Au total, quatre crimes xénophobes ont particulièrement attiré l'attention. Or, les auteurs remarquent qu'après chacun de ces événements, le nombre de reportages et d'articles portant sur l'enjeu des crimes xénophobes en Allemagne a considérablement augmenté. Ainsi, selon Brosius et Eps, les quatre crimes ont fait office d'événements clés (*key events*) au sein du processus médiatique allemand durant cette période. Selon les auteurs, les événements clés sont non seulement à la source d'une vaste vague de reportages portant sur des sujets similaires, mais ils déterminent également la façon dont seront traitées les nouvelles futures apparentées à ce sujet. «In other words, key events can either create or change a frame of reference for subsequent news coverage» (Brosius et Eps, 1995 : 394).

Les événements clés auraient deux fonctions principales dans la création de la nouvelle. Ainsi, dans les phases où ceux-ci surviennent (ce que Brosius et Eps appellent *exceptional phases*), ils agissent sur les perceptions que se font les journalistes de la réalité. Ensuite, au cours des phases de retour à la normale (*routine phase*), les événements clés entretiennent les perceptions et les appréhensions des journalistes. «The more similar key events and subsequent events are, the more likely journalists report these events because they fit into the schemata and prototypes in their minds» (Brosius et Eps, 1995 : 407). Cette conclusion s'arrime au concept du prototype associé à la théorie des schémas. Les schémas sont des unités mentales qui organisent et guident notre compréhension de la réalité. Les schémas sont créés à partir des attributs communs que le cerveau est apte à relier entre des objets, des personnes ou des événements (Brosius et Eps, 1995 :

396). De ces objets, personnes et événements, un prototype dominant émerge. Ainsi, le prototype serait un objet, une personne ou un événement concret qui représenterait, illustrerait l'ensemble du schéma. L'événement clé agirait ainsi comme le prototype de l'ensemble d'une problématique sociale. «Applying the concept of prototypes to news selection of journalists, one could argue that key events play the role of prototypes that come to mind most easily when one talks or writes about an issue. Subsequent events sharing similar attributes will be more readily connected to and regarded as typical of, the issue.» (Brosius et Eps, 1995 : 396).

Pour Kepplinger et Habermeier (1995), les événements clés ont aussi la propriété d'attirer instantanément l'attention du lecteur ou du spectateur. Ils ont une influence sur le public citoyen, mais également sur les journalistes, les groupes de pression, les décideurs politiques, les acteurs économiques et peuvent contribuer à générer et entretenir des séries successives de vagues médiatiques. La notion de vagues médiatique a été étoffée par Peter Vasterman (2005a) dans sa théorie du *media-hype*, de l'amplification médiatique. Vasterman définit le *media-hype* comme étant : «(...) a media-generated, wall-to-wall news wave, triggered by one specific event and enlarged by the self-reinforcing processes within the news production of the media.» (Vasterman, 2005 : 515). L'amplification médiatique entre en action lorsque un fossé entre les événements et la nouvelle, entre la réalité et ce qui est effectivement couvert par les médias, peut être identifié. Le *media-hype* renvoie à l'idée de création de la nouvelle à partir de la nouvelle, et non plus à partir de l'événement. «There is ambiguity about *covering* vs *creating* and about *cause* vs *impact*. Is it important news, or does it become important news because the media make it important? Is it real or do the media create a new reality?» (Vasterman, 2005 : 509).

La dynamique de l'amplification médiatique

Le *media-hype* est une réaction médiatique en chaîne. Il naît d'un événement-clé qui reçoit une attention médiatique anormalement élevée, qu'il s'agisse d'un incident mineur ou d'une manifestation extraordinaire. Une seule règle s'impose : tous les médias en traitent. Cette situation déclenche ainsi une vaste vague de couverture médiatique. À partir de cet événement clé, un thème central, un cadrage de la problématique est implicitement défini. Dès lors, ce thème s'impose à l'ensemble de la couverture, indépendamment des entreprises de presse ou des médiums de diffusion (radio, quotidiens, télévision, web). Ce thème parapluie structurera la

nouvelle de façon transcendante et conduira à une homogénéité de la couverture journalistique consacrée à l'enjeu. Les médias pratiqueront largement l'autoréférence, développant en nouvelle la primeur qu'un concurrent aura préalablement diffusée. Ce processus génère un haut degré d'uniformité des contenus informationnels des médias et conduit inévitablement à l'amplification de phénomènes sociaux largement médiatisés dans l'ensemble du corps médiatique. Des séries d'articles et de reportages dans la presse s'inscriront dans ce cadre particulier de l'enjeu traité. Les médias mènent alors une recherche intensive d'incidents passés ou présents similaires à celui ayant attiré l'attention initialement. De ce thème central, un prototype émerge qui illustrera l'ensemble du débat. Cette image commune apparaîtra ainsi constamment dans les récits développés sur le thème.

Le public se trouve ainsi confronté à une couverture médiatique intense traitant d'événements similaires et donnant l'impression qu'une succession (une accumulation) d'événements se produit et qu'une situation urgente, qu'un problème important survient dans la société. Ce faisant, les médias provoquent une contamination de la réalité et participent à la formation de perceptions populaires sur des crises inexistantes. Le discours public offert sur l'enjeu est également uniforme. Les perspectives critiques ou dissonantes sont marginalisées, voire écartées, de la couverture médiatique. L'importante vague de nouvelles arrimées à un cadrage unique génère des réactions au sein de la société. Ces réactions viennent à leur tour, par le biais des courriers de lecteurs, de témoignages ou de vox pop dans les émissions et reportages d'information, alimenter le flot médiatique, contribuant à l'amplification du phénomène. Finalement, après un certain temps, le déclin de la vague se manifeste. Les sources s'épuisent, une saturation du sujet survient, d'autres nouvelles prennent l'avant-scène. Vasterman mentionne toutefois que l'on peut s'attendre à la production de nouvelles vagues médiatiques traitant du même sujet notamment à cause de l'éveil de la perception du public sur cet enjeu et à cause de l'hypersensibilité du sujet au sein de la société. Ce constat nous amène à étoffer le modèle de l'amplification médiatique vers celui du tsunami médiatique.

Du media-hype au tsunami médiatique

Le modèle de Vasterman explique bien la couverture massive réservée à des événements uniques. L'idée du raz-de-marée qui surgit, assomme les perceptions et puis s'estompe s'arrime bien à ce

modèle. Toutefois, plusieurs phénomènes largement couverts par les médias sont en fait épisodiques : c'est à dire qu'ils se déploient selon des vagues consécutives de couverture. Dans ces cas précis, la couverture médiatique massive d'un enjeu connaît plusieurs vagues et périodes d'accalmies successives. C'est l'existence de ces vagues continues qui nous amène à étoffer le modèle de Vasterman en proposant celui du tsunami médiatique.

Les tsunamis sont des catastrophes naturelles constituées de chaînes de vagues gigantesques qui frappent successivement les zones côtières à la suite de mouvements soudains des plaques terrestres sous-marines. Ces mouvements résultent de chocs violents provoqués par des éruptions volcaniques, des tremblements de terre ou des glissements de terrain. Le choc génère alors des vagues océaniques qui gagnent en force et magnitude dans les eaux peu profondes à l'approche des littoraux. En décembre 2004, le monde entier a pris conscience de l'ampleur de la dévastation que provoquent les tsunamis, alors qu'un train de vagues destructrices a frappé les côtes de l'Océan Indien. Comme l'ont révélé les nombreux reportages consacrés à la catastrophe, les effets les plus dévastateurs du tsunami sont survenus lors du passage des vagues secondaires, puisque la première vague de forte intensité leur avait ouvert la voie. Animées par le ressac de la première vague, les vagues secondaires sont habituellement plus fortes en magnitude (force de frappe) et en amplitude (taille des vagues) que la première vague de fond. Elles provoquent ainsi les dommages les plus importants aux régions frappées.

La manifestation de notre modèle du tsunami médiatique impose donc l'existence de quatre conditions :

1. la présence d'un événement initial déclencheur de la première vague (le choc sismique),
2. la manifestation d'une première vague importante de couverture associée à l'événement déclencheur qui impose l'enjeu dans le débat public,
3. une période d'accalmie relative qui permet à la population d'intégrer le cadrage des médias sur l'enjeu (le ressac et l'absorption du choc),
4. l'arrivée d'une seconde vague de couverture plus importante que la première.

Ainsi, le tsunami médiatique, qui comporte les mêmes caractéristiques que le modèle du *media-hype* (événement déclencheur que la presse réduit à une image archétypale, participation

simultanée de tous les médias, couverture à thème unique qui véhicule le prototype, course effrénée aux cas similaires, discours de généralisation du particulier, couverture importante des réactions des acteurs sociaux à la «crise» décrite dans les médias) s'applique à une couverture médiatique intense qui connaît une succession de vagues qui gagnent en ampleur et en magnitude. Nous postulons que la couverture réservée par les quotidiens québécois à la crise des accommodements raisonnables représente un cas d'espèce de l'application du modèle de tsunami médiatique.

Méthodologie de recherche

Afin de vérifier si la couverture réservée par la presse québécoise à la question des accommodements raisonnables relève d'un tsunami médiatique, notre équipe a étudié le contenu du corpus le plus exhaustif du récit médiatique des événements. Jusqu'à présent, aucune autre étude n'avait assemblé et analysé systématiquement un matériau aussi complet. Le contenu de tous les textes (reportages, chroniques, éditoriaux, courrier des lecteurs, analyses...) traitant de l'enjeu des accommodements raisonnables, de l'immigration et de la gestion de la diversité au Québec, publiés du 2 mars 2006 au 9 février 2007 dans les onze journaux quotidiens québécois² a été analysés. Nous avons porté notre attention sur la presse écrite pour deux raisons. Tout d'abord, au Québec et au Canada, les médias électroniques (télévision et radio) ne sont pas tenus de conserver des archives de leurs reportages et émissions d'information, ce qui rend presque impossible la constitution de corpus de nouvelles suivant leur diffusion initiale. Certaines archives sont disponibles sur les sites Internet des réseaux, mais le matériau accessible est incomplet. L'analyse du corpus n'est donc pas systématique ce qui limite la validité des conclusions produites. Deuxièmement, le suivi du déroulement de la crise indiquait clairement que la couverture médiatique était très largement alimentée par la presse écrite. En effet, tous les journaux étudiés se sont lancés dans une course compétitive à la primeur et ont produit leur propre série de sondages et de grandes enquêtes sur le phénomène, ce qu'ils peuvent davantage se

² La presse quotidienne québécoise compte 11 journaux. Sept d'entre eux (*La Presse*, *Le Soleil*, *Le Quotidien*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'est*, *La Tribune* et *Le Droit*) sont publiés dans les plus grandes villes du Québec (Montréal, Québec, Saguenay, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke et Gatineau-Ottawa) et appartiennent au Groupe Gesca. Deux (*Le journal de Montréal* et *Le journal de Québec*) sont propriétés de Quebecor Media. Le journal anglophone montréalais *The Gazette* appartient au géant canadien CanWest. Enfin, le quotidien *Le Devoir* produit à Montréal et diffusé dans toute la province est indépendant.

permettre compte tenu de leurs conditions de production d'information moins rapides et plus souples que celles des médias électroniques.

La période étudiée est délimitée par deux événements centraux dans le déroulement de la «crise» des accommodements au Québec: le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Multani en mars 2006 et l'annonce par le Premier ministre du Québec Jean Charest de la création de la Commission Bouchard-Taylor le 8 février 2007. L'essentiel du développement du débat public sur l'enjeu s'est concrétisé entre ces deux points de référence. Notre analyse s'intéresse au discours médiatique sur les incidents qui ont alimenté la perception de l'existence d'un problème social des accommodements. La couverture qui suivra en 2007 et en 2008 étant davantage dirigée vers les travaux de la Commission, sur la réflexion sociale sur la crise et sur la recherche de solutions. Le corpus final à l'étude est ainsi constitué de 1359 textes.

Afin de mesurer l'existence des conditions de manifestation d'un tsunami médiatique, une équipe de trois codeuses a procédé à l'analyse du contenu du corpus selon une grille de codification comprenant 27 variables³. La date, le type de production, l'enjeu central, le thème, le ton et les intervenants de chacun des textes ont entre autres été relevés afin d'identifier le contenu de même que l'évolution de l'étendue et de l'amplitude des vagues de couvertures consacrées à la question. Deux unités d'analyse ont été privilégiées : l'article dans son ensemble et la citation. La première permet de poser un regard spécifique sur le déroulement de la couverture médiatique dans le temps alors que la seconde permettra dans une phase ultérieure de l'analyse de relever les caractéristiques des citoyens québécois ayant eu voix au chapitre dans la représentation médiatique du débat public.

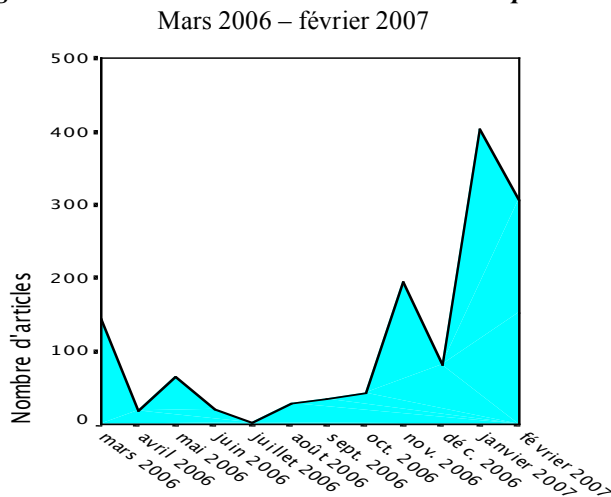
Résultats

Notre analyse de contenu nous permet de confirmer notre hypothèse qui pose que la couverture médiatique réservée dans les journaux québécois à l'enjeu des accommodements raisonnables a pris la forme d'un tsunami médiatique. Les conditions de manifestation du phénomène sont toutes réunies dans le corpus étudié : un événement déclencheur et des phases distinctes de

³ Un test de fiabilité inter-codeur a été réalisé sur un échantillon de 42 textes tirés du corpus. L'indice de fiabilité de ce prétest est de 92,3 %. Ce pourcentage de fiabilité dépasse ainsi le seuil de 90 % habituellement reconnu comme critère minimal de validité des analyses à codeurs multiples dans la discipline.

couverture qui se profilent au cours des douze mois recensés. Comme l'illustre la Figure 1, une première vague intensive d'attention médiatique se manifeste au printemps 2006 (mars à juin). Une période d'accalmie suit de la fin juin jusqu'à la mi-septembre où seulement 50 textes seront écrits sur la question. Enfin, une dernière phase encore plus importante, composée de deux vagues distinctes, se déclenche à l'automne 2006 jusqu'à l'annonce de la création de la Commission Bouchard-Taylor. Tel que nous l'anticipions, chacune des vagues est particulière par son contenu et gagne en intensité sur la précédente.

Figure 1. Évolution de la couverture médiatique sur les accommodements raisonnables



La première vague médiatique se met en branle lorsqu'un événement clé va diriger l'attention des médias sur le concept d'accommodement raisonnable, une réalité encore peu connue dans l'opinion publique québécoise. Il s'agit de la décision de la Cour suprême du Canada d'imposer à une commission scolaire de Montréal l'obligation d'accommoder un jeune élève de religion sikh afin qu'il puisse porter sur lui à l'école une dague cérémoniale, un kirpan. C'est ce cas d'accommodement raisonnable, mieux connu sous le nom de Décision Multani en référence au nom du jeune plaignant, qui déclenchera la première vague de couverture médiatique consacrée à la question. Ainsi, sur les 244 articles publiés pendant la première phase intensive de couverture, 98 (40%) seront consacrés entièrement à la décision Multani et aux réactions qu'elle suscite. De ces textes, seulement 42 % seront des reportages journalistiques factuels ou d'analyse en profondeur de la décision. Près de 60% des textes publiés sur la question seront des chroniques, des lettres de lecteurs et des éditoriaux. Comme le prévoit la théorie de l'amplification médiatique, un archétype, une image dominante émerge de la couverture: le poignard à l'école.

C'est cette image archétypale négative qui ancrera la première vague de couverture, posera le ton du débat public et reviendra périodiquement dans la couverture de la deuxième phase. La première vague de couverture du printemps 2006 se caractérise ainsi :

- Accent placé majoritairement sur l'événement clé, la décision Multani (40%) et sur un autre cas d'accommodement raisonnable accordé pour des motifs religieux, la mise en place d'un local de prière à l'École de technologie supérieure de Montréal (7 %).
- Contenu des textes largement consacrés (57%) à quelques situations précises d'accommodement ou d'ajustement concertés plutôt qu'à des thématiques sociales plus larges.
- Le récit d'événements localisés dans la grande région de Montréal (22,1%).
- Débat principalement présent dans la presse montréalaise (70%) qu'animent très majoritairement les journaux du groupe Gesca (53% des textes publiés) et son journal phare montréalais *La Presse* (35% de tous les textes publiés) .
- Un ton de couverture largement négatif envers les situations et événements relatés (54%).
- Une couverture où les textes d'opinion dominent (56%).

Vient ensuite une période d'accalmie relative dans la couverture qui semble prendre la forme d'une réflexion généralisée sur l'incidence sociétale des pratiques d'accommodement et des décisions juridiques similaires au jugement Multani. Pendant cette période de trois mois, les médias québécois, à l'instar de la société qu'ils desservent, prennent du recul face aux événements du printemps et évaluent leur impact sur la dynamique sociale. Les textes s'interrogent sur la capacité du Québec à gérer l'immigration et sur les répercussions éventuelles qu'auraient les demandes d'accommodements sur la pérennité de certaines valeurs fondamentales québécoises telles l'égalité des sexes et la laïcité de l'espace public. Le nombre de textes publiés chute à 50 et tous aborderont la question des accommodements raisonnables selon une couverture thématique. Cette période d'après-coup coïncide également avec la saison estivale où l'attention des lecteurs s'atténue et d'autres thèmes d'actualité s'imposent. Au cours de l'été 2006, les médias québécois ont ainsi consacré une part significative de leur couverture au conflit entre Israël et le Liban. De plus, il devient plus difficile d'assurer le suivi d'une couverture épisodique d'un enjeu alors que les journalistes qui y sont habituellement affectés quittent pour les vacances. Il faut néanmoins remarquer que la question des accommodements raisonnables demeure dans

l'actualité pendant les mois d'été et le début de l'automne. Malgré un poids média moindre que dans la période précédente, on observe une recrudescence d'intérêt pour la question de la gestion de la diversité en début d'automne. Cette période de ressac médiatique est caractérisée par les facteurs suivants :

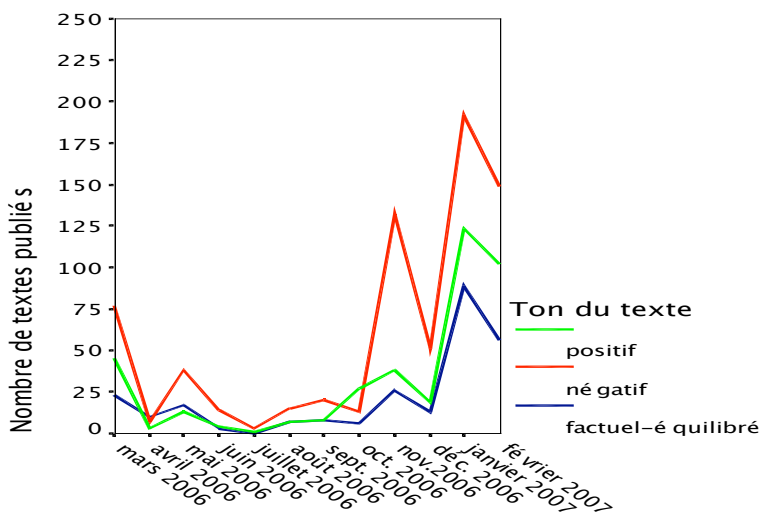
- Accent est placé exclusivement sur des grandes thématiques sociétales plutôt que sur des situations ou des manifestations précises d'accommodements raisonnables ou d'ajustements administratifs. Les thèmes de la gestion de la diversité religieuse (20%), le respect et la protection des valeurs québécoises (20%) et la xénophobie des Québécois (18%) dominent la couverture.
- L'événement clé, le jugement Multani, disparaît de la couverture, mais l'image archétypale du poignard à l'école est largement utilisée dans les textes d'opinion publiés pendant la période.
- Malgré un resserrement entre le nombre de reportages et de textes d'opinion publiés, la couverture de l'enjeu est encore majoritairement composée de textes d'opinion (52%), en particulier dans le traitement que réserve *Le Journal de Montréal* aux événements (57,7% de sa couverture étant composée de textes d'opinion).
- Le discours médiatique traite d'un débat pan québécois, provincial dans sa portée. 58% des textes traitent avant tout du Québec comme espace où se déroulent les événements (seulement 25% dans la première vague de couverture). La problématique des accommodements raisonnables se «dé-montréalise» au cours du creux de couverture.
- Les journaux montréalais servent encore davantage de locomotive à la question des accommodements raisonnables (76% des textes publiés dans la province). *Le Journal de Montréal* détrône *La Presse* comme leader de la couverture en publiant plus de 52% des textes produits pendant la période de creux.
- À l'instar de la tendance observée au cours de la première vague, le ton de la couverture est encore très largement négatif envers les enjeux abordés (54% de textes négatifs).

La vague déferlante

Le silence relatif sur la question des accommodements raisonnables prend fin à la mi-septembre 2006. Le 13 septembre, la ville de Montréal est secouée par une fusillade meurtrière se déroulant dans un collège anglophone du centre-ville, le Collège Dawson. La couverture médiatique

québécoise des prochaines semaines est alors presque entièrement consacrée aux événements, aux réactions et aux retombées de la catastrophe. Parmi les nombreuses réactions à la tragédie publiées dans la presse, un texte de la chroniqueuse Jan Wong contribuera à rediriger l'attention des Québécois sur la question de la gestion de la diversité et de l'intégration des immigrants au Québec. Dans un article publié le 16 septembre 2006, trois jours après le drame, dans le quotidien canadien *The Globe and Mail*, la journaliste, née au Québec, pose que les trois tueries ayant eu lieu dans des écoles de Montréal depuis 1989 seraient le résultat combiné des lois linguistiques québécoises donnant priorité au français dans l'espace public et du racisme des Québécois envers les immigrants. Selon Jan Wong, ces deux facteurs auraient contribué à créer un sentiment d'aliénation chez les immigrants et leurs enfants. L'auteure postule que cette méfiance du Québec envers les communautés culturelles doit être envisagée dans l'examen des motivations des auteurs des trois tueries, tous des hommes issus de l'immigration. Cet article suscite de fortes réactions d'indignation dans la classe politique, l'opinion publique et les médias. Toutefois, notre analyse nous permet de constater que la controverse suscitée par cette chronique a maintenu la question de l'intégration des immigrants et de la gestion de la diversité dans l'actualité en début d'automne. Et cette fois encore, comme le révèle la Figure 2, la question est envisagée négativement dans les textes publiés dans la couverture, une constante dans l'ensemble du traitement de l'enjeu sur toute la période étudiée.

Figure 2. Évolution du ton de la couverture médiatique sur les accommodements raisonnables
Mars 2006 – février 2007



Malgré une recrudescence constante de la couverture en septembre et en octobre, la seconde vague de couverture se déclenche réellement au début du mois de novembre 2006, alors qu'un article du journal *La Presse* révèle qu'un YMCA de Montréal, à la demande d'une synagogue orthodoxe voisine, givrera les fenêtres d'une salle de danse où s'entraînent des femmes afin d'éviter que les jeunes garçons qui fréquentent le lieu de culte ne puissent voir les abonnées féminines à l'exercice. Dans les jours qui suivront, 38 textes seront consacrés à ce cas d'ajustement administratif entre voisins. C'est véritablement cet événement et son hypermédiation qui vont générer la seconde vague médiatique. Rapidement, tous les journaux partent à la chasse aux événements similaires et n'ont pas de difficulté à trouver des comparables. Du 8 novembre au 16 décembre, 71 textes traiteront de neuf autres situations d'ajustements administratifs qui ne relèvent pas du principe juridique d'accommodement raisonnable. Ce faisant, la couverture génère une confusion entre les notions d'accommodements raisonnables et d'ajustements administratifs ce qui aura pour résultat d'entretenir l'impression qu'une accumulation du nombre de cas d'accommodements et une accélération de la crise se manifestent à Montréal. De plus, toutes les situations d'ajustement présentées dans la presse mettent systématiquement en opposition les demandes de citoyens issus de minorités religieuses (principalement musulmans ou juifs orthodoxes) aux principes d'égalité des sexes ou de laïcité dans l'administration publique. Cette deuxième vague, s'inspirant de la réflexion ayant pris naissance pendant la période d'accalmie de l'été, traite largement la problématique sous l'angle de la gestion de l'immigration et de la diversité religieuse au Québec.

Ces deux cadres vont donc ancrer toute la couverture de la deuxième vague, posant ainsi la question des accommodements raisonnables comme une problématique sociale liée à l'intégration des immigrants et à la laïcité. De plus, cette période voit également une accélération de la couverture thématique réservée à la crise. Sur cinq semaines, 209 textes seront rédigés sur les conséquences sociales de la crise (gestion de l'immigration, diversité religieuse, tolérance des Québécois, valeurs québécoises...) et 70 textes sur les réactions des acteurs politiques aux pratiques d'accommodement ou d'ajustement, dont 169 seront des textes d'opinion (60 %). Très vite, comme le prévoit la théorie de l'amplification médiatique, la couverture médiatique du phénomène se transforme en profondeur, laissant de côté le récit de la réalité des événements pour la création de la réalité et le suivi des réactions à la crise. Les médias déclinent ainsi une

couverture de la question des accommodements raisonnables ancrée dans le journalisme thématique d'opinion qui véhicule une perception négative des événements relatés.

Les Figures 3 et 4 démontrent l'évolution du contenu des textes et du type de texte publiés pendant la période intensive de mis à l'ordre du jour de l'enjeu. Si le pourcentage de reportages factuels et d'analyse semble suivre d'assez près la courbe des textes d'opinion – ce qui dénote l'investissement important en ressources déployées à la couverture de la question dans les quotidiens québécois - le contenu principal des textes se renverse complètement lors de la seconde vague de couverture. Rapidement, les journaux traitent de la question en la cadrant comme une problématique sociale et en examinant globalement l'ensemble de ses ramifications sur la société : une pratique qui entretient dans l'opinion publique l'existence d'une situation préoccupante, d'une crise sociétale importante. Ici encore, l'hypothèse du tsunami médiatique se confirme. Par ces changements dans la couverture, les quotidiens québécois tracent un portrait tronqué de la réalité des événements.

Nos données révèlent également qu'une seconde accalmie dans la couverture médiatique s'est manifestée à la fin du mois de décembre pendant la période des fêtes de fin d'année et qu'elle a ensuite été rapidement suivie d'une troisième vague de couverture encore plus massive que les deux précédentes. Deux événements clés vont alimenter cette troisième vague intensive de couverture de la question des accommodements raisonnables. Premièrement, le 15 janvier *Le Journal de Montréal* publie en une les résultats d'une enquête d'opinion révélant que 59% des Québécois dits «de souche» et 50% des Québécois issus de l'immigration se disent racistes. Dix jours plus tard, le quotidien *La Presse* rapporte que le conseil de ville de la municipalité d'Hérouxville, située en Mauricie au nord-est de Montréal, a adopté un «code de vie» que devront suivre les immigrants désirant s'établir dans la région. Ce document, cumulant les clichés xénophobes, soulève une controverse monstre au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. On y dépeint les immigrants (uniquement musulmans et juifs) comme des envahisseurs dont les pratiques barbares (l'excision et la lapidation) mettent en péril la pérennité de l'héritage canadien-français de la population québécoise. Par les obligations qu'il impose aux nouveaux arrivants, le texte s'oppose aux Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne, d'où le tollé que son adoption très médiatisée va générer, en particulier dans la classe

politique. Dans les jours qui suivront, tous les journaux étudiés publieront de nombreux textes sur la décision d’Hérouxville.

Figure 3. Évolution du contenu de la couverture sur les accommodements raisonnables

Mars 2006 – février 2007

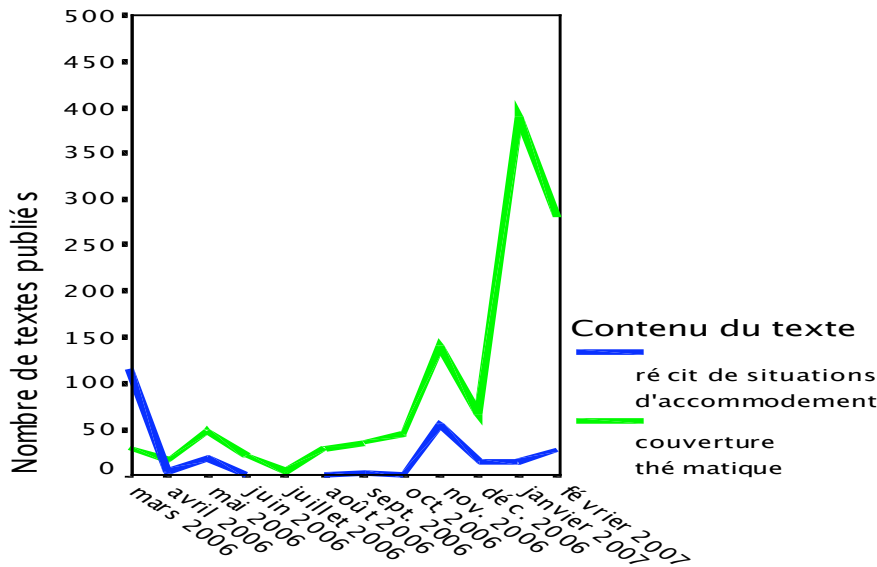
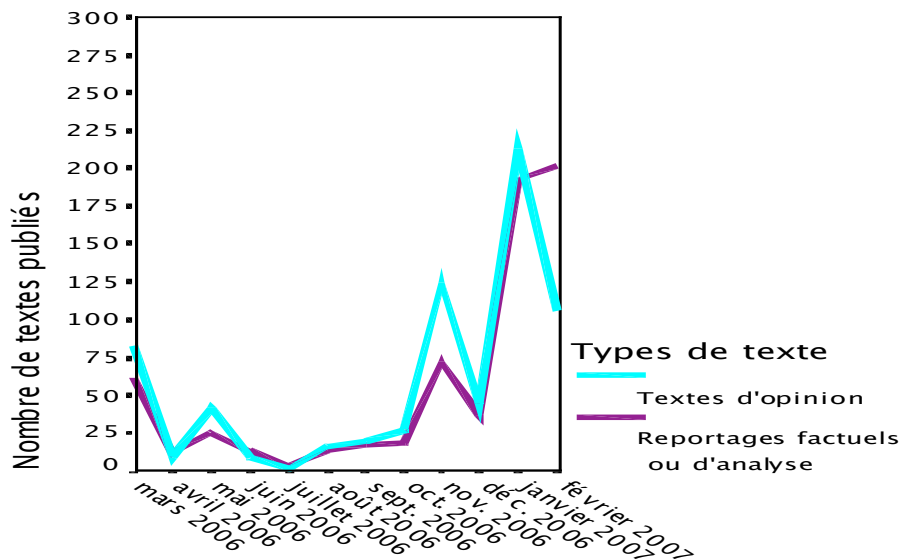


Figure 4. Évolution du type de textes sur les accommodements raisonnables dans les médias

Mars 2006 – février 2007



Par ces deux événements, le débat public et la couverture médiatique sur les accommodements raisonnables imposent un nouveau cadre de traitement dominant : la xénophobie et le racisme des

Québécois envers les immigrants. Comme le décrira avec justesse le journaliste David Johnston dans son analyse des événements d'Hérouxville dans l'édition du 30 janvier 2007 du journal montréalais *The Gazette* : «Hérouxville represents the ultimate metaphor of the paranoia, misrepresentation and exaggeration with which the debate was framed in the news media». Dès lors, la vague de couverture prend une ampleur encore jamais vue. Du 25 janvier au 7 février 2007, 207 textes traiteront exclusivement du code de vie d'Hérouxville, ce qui représente près de 30 % de la couverture totale sur cette courte période. En moins de deux semaines, les journaux québécois vont publier presque autant de textes sur le seul code de vie de la municipalité mauricienne que ce qu'ils auront produit sur les cas d'accommodements raisonnables et d'ajustements administratifs au cours de l'ensemble de la première vague de couverture, de mars à juin 2006. Nos données révèlent la manifestation d'un vague de couverture médiatique excessivement forte par le nombre de textes publiés et concentrée par son contenu uniforme.

C'est ici que le tsunami médiatique sur les accommodement raisonnable sera le plus dévastateur et que le cadrage médiatique dominant de l'existence d'une véritable crise sociale s'impose. Le point de rupture est atteint lorsque parallèlement à l'attention importante accordée à Hérouxville, les médias publient des textes traitant de la xénophobie des québécois (47 textes, 7% de la couverture de janvier et février), de l'opinion des Québécois sur la diversité (41 textes, 6 % de la couverture de janvier et février) et des réactions des politiciens sur le déroulement de la crise (102 textes, 15 % de la couverture de janvier et février. Comprend les textes consacrés à l'annonce par le premier ministre du Québec de la création de la Commission Bouchard-Taylor). La couverture réalisée au cours de la troisième vague est ainsi très majoritairement thématique. Six autres cas d'ajustements administratifs seront présentés dans le récit médiatique de la crise, mais 95 % des textes qui seront publiés entre le 15 janvier et le 8 février 2007 traiteront exclusivement de la questions des accommodements raisonnables selon des problématiques sociétales plus larges qui ne sont pas rattachées directement à des événements d'actualité ou à des situations précises d'accommodement. D'importantes séries de reportages sont toutefois réalisées sur ces questions et la troisième vague de couverture présente pour la première fois davantage d'articles factuels (55, 2 %) que de textes d'opinion (44, 8%).

Conclusion

Les résultats de notre analyse de la couverture médiatique réservée par les quotidiens québécois à la question des accommodements raisonnables démontrent la manifestation d'un tsunami médiatique sur cet enjeu. Trois vagues successives de couverture ont été identifiées sur la période étudiée. Comme le prévoit notre modèle, chaque vague gagne en force sur la précédente en présentant plus de textes et une couverture concentrée et uniforme dans son contenu. Une fois ce constat émis, il faut envisager les conséquences sociales du phénomène. Dans son modèle de l'amplification médiatique, Vasterman identifie quatre conséquences néfastes des *media-hypes* sur la qualité et la diversité de l'information accessible aux citoyens. Premièrement, il note que la couverture accordée à la situation traitée dans les médias est disproportionnée par rapport à son existence véritable dans la réalité. Les médias consacrent ainsi une attention indue à un événement et génèrent une ampleur de couverture que la réalité de l'actualité ne justifie pas. Deuxièmement, la couverture amplifiée finit par ne plus porter sur les faits et l'actualité, mais plutôt sur une réalité parallèle faite de cas similaires passés et de réactions à la couverture. Ce sont les médias qui nourrissent ainsi eux-mêmes l'enjeu et non plus le déroulement d'événements factuels. Le troisième problème associé au phénomène de l'amplification médiatique relève du décalage entre le nombre d'incidents rapportés dans la couverture et le nombre d'incidents qui surviennent effectivement. Ainsi, tout incident qui semble apparenté au thème initial reçoit une attention médiatique soutenue, ce qui alimente l'impression qu'une problématique importante se déroule. Enfin, conséquence ultime résultant des précédentes, le phénomène d'amplification médiatique crée artificiellement des crises sociales. Les médias jouent alors un rôle central au sein de l'événement : ils ne font pas que rapporter celui-ci, mais ils contribuent à sa création. «The media themselves play a central role in the development of the event, the issue, the social problem or the scandal, because they create this massive news wave, which has all kinds of consequences for the social actors involved » (Vasterman, 2005 : 510).

Ces quatre principaux problèmes de l'amplification médiatique prennent une couleur encore plus dramatique lorsque l'on considère l'importance des médias dans le processus de la formation de l'opinion publique. Depuis les années soixante-dix, de nombreuses études répertorient les manifestations d'effets importants des médias sur la formation de l'opinion publique. Les travaux de Zaller (1992) ont largement contribué à la réflexion sur cette question. Selon le chercheur

américain, les citoyens n'ont parfois ni le temps ni les compétences, ni les moyens de s'informer des débats publics qui ont cours et d'évaluer la qualité des informations qui leur sont soumises. Ces citoyens sont portés par la vague des enjeux qui font le plus de bruit dans les médias. Leur capacité d'analyse critique des événements est limitée et ils intègrent donc assez facilement le discours dominant des élites reproduit dans les médias. Zaller pose donc qu'une offre médiatique diversifiée et présentant au citoyen une analyse approfondie des événements peut servir de rempart à la domination des élites. Toutefois, les médias sont également dépendants de ces élites qui sont les sources à partir desquelles les journalistes élaborent l'information. Jumelé au phénomène de création de la réalité associé à l'amplification médiatique, cette situation n'augure rien de bon pour la qualité de l'information à laquelle ont accès les citoyens. En situation de *media-hype* ou de tsunami médiatique, ils sont ainsi confrontés à un portrait déformant de la réalité. Dès lors, le citoyen peut difficilement évaluer correctement le récit des événements et prendre des décisions éclairées puisque son tout premier mécanisme de surveillance sociale, la presse, n'assure plus sa mission démocratique de livraison d'une information vraie, juste et diversifiée.

Au Québec, de mars 2006 à février 2007, les quotidiens québécois ont généré un tsunami médiatique sur la question des accommodements raisonnables. Ils ont produit une information uniforme composée principalement d'un cadrage thématique sur les retombées sociales d'événements isolés, où l'image archétypale était celle de la menace de l'immigration sur la société québécoise francophone majoritaire (le poignard dans la cour d'école !), selon une évaluation négative du déroulement de la situation et où les textes d'opinion sont privilégiés face aux reportages factuels. Notre analyse a permis de relever ces caractéristiques de la couverture médiatique de l'enjeu. Toutefois, nous n'avons pas étudié directement l'impact de la couverture sur la formation de l'opinion publique sur la question des accommodements raisonnables. Néanmoins, à l'aune des constats de Vasterman, il est possible de postuler que la presse écrite québécoise a certainement contribué à définir la perception des citoyens sur cet enjeu émergent et souvent éloigné de leur expérience quotidienne, en particulier pour les citoyens québécois de l'extérieur de Montréal où le seuil de population issue de l'immigration est encore très faible. Ce faisant, les quotidiens québécois ont participé à la création et au développement de la crise sociale des accommodements raisonnables et, plus involontairement, ils ont alimenté la crise de

perceptions de nombreux citoyens du Québec sur la réalité de la gestion de la diversité dans la province.

Quels sont les facteurs qui encouragent l'expression de cette dynamique d'amplification médiatique ? Qu'est-ce qui stimule le corps journalistique à braquer son attention aussi intensément et uniformément sur certains enjeux sociaux ? Selon Vasterman (2005a et 2005b), la nature des événements rapportés n'y contribuerait pas. Les *media hypes* pouvant être déclenchés indifféremment par des événements banals (cas isolés de violence urbaine) ou extraordinaires (catastrophes ou épidémies). Nous pensons au contraire, telles que l'indiquent les conclusions des études sur les effets de formation d'ordre du jour et de saillance des médias sur l'opinion publique (Iyengar et Kinder, 1988 ; Soroka, 2002 ; Potvin *et al.* : 196), que les tsunamis médiatiques s'appliqueraient davantage à des enjeux d'actualité qui sortent de l'ordinaire, rompent avec l'expérience quotidienne des journalistes et de leurs publics, et paraissent remettre en cause les conventions sociales ou l'ordre établi. La question des accommodements raisonnables et de la gestion de la diversité s'inscrit dans cette catégorie d'enjeux. Une analyse plus poussée d'autres instances de tsunamis médiatiques permettrait d'alimenter la réflexion sur la nature des événements qui contribuent à l'émergence de ce modèle de couverture journalistique.

Bibliographie

Bouchard, Gérard et Charles Taylor (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Rapport abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles Québec, Québec.

Brosius, Hans-Bernd et Peter Eps (1995). «Prototyping Through Key Events. News Selection in the Case of Violence Against Aliens and Asylum Seekers in Germany», *European Journal of Communication*, 10(3), 391-412.

Citoyenneté et immigration Canada (2008). *Faits et chiffres 2006. Aperçu de l'immigration: Résidents permanents*. Site Web de Citoyenneté et immigration Canada. [En ligne] <<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2006/permanents/01.asp>> (page consultée le 7 octobre 2008).

Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007). *Glossaire*. Site Web de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. [En ligne]

<<http://www.accommodements.qc.ca/documentation/glossaire.html> > (page consultée le 25 octobre 2008)

Girard, Magali (2008). *Résumé des résultats de sondages portant sur la perception des Québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne française*. Université McGill. Rapport remis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Iyengar, Shanto et Donald Kinder (1988). *News that Matters : Television and American Opinion*, Chicago : University of Chicago Press.

Kepplinger, Hans Mathias et Johanna Habermeier (1995). «The Impact of Key Events on the Presentation of Reality», *European Journal of Communication*, 10 (3), 371-390.

Potvin, Maryse, Marika Tremblay, Geneviève Audet et Éric Martin (2008). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables : L'invention d'un débat. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1er mars 2006 au 30 avril 2007*. Université de Montréal. Rapport remis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Putnam, Robert D. (2007). «*E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture*», *Scandinavian Political Studies*, 30(2), 137-174.

Soroka, Stuart (2002). *Agenda-setting Dynamics in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press.

Vasterman, Peter L. M. (2005a). «Media-Hype. Self-Reinforcing News Waves, Journalistic Standards and the Construction of Social Problems», *European Journal of Communication*, 20(4), 508-530.

Vasterman, Peter L. M. (2005b). «The Role of the Media and Media Hypes in the Aftermath of Disasters», *Epidemiologic Reviews*, 27(1), 107-114.

Zaller, John R. 1992. *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge: Cambridge University Press, 367 p.